

1. Application des règles à la situation donnée :

	Résidence (sauf travailleur frontalier ¹ pour lequel il existe des règles spécifiques)	Lieu de travail principal	Siège de l'employeur	Régime social (affiliation à la sécurité sociale) ²	Régime fiscal (imposition sur le revenu)
1	France	+25% ³ en France	France	France	France si aucune activité dans un autre Etat ; sinon <i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>
2	France	+25% en France	Allemagne	France	France si aucune activité dans un autre Etat ; sinon <i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>
3	Allemagne	+25% en Allemagne	Allemagne	Allemagne	Allemagne si aucune activité dans un autre Etat ; sinon <i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>

¹ *Travailleur frontalier : toute personne qui exerce une activité salariée ou non salariée dans un Etat de l'UE et qui réside dans un autre Etat de l'UE où elle retourne en principe chaque jour (la personne doit avoir sa résidence et son lieu de travail dans les zones frontalières des deux Etats, lesquelles sont définies dans la convention fiscale bilatérale).*

² *Ce tableau n'inclut pas l'hypothèse d'un détachement.*

³ *25 % de son temps de travail ou de sa rémunération (vaut pour tous les pourcentages à hauteur de 25 % du tableau).*



La Kanzlei

	Résidence (sauf travailleur frontalier ¹ pour lequel il existe des règles spécifiques)	Lieu de travail principal	Siège de l'employeur	Régime social (affiliation à la sécurité sociale) ²	Régime fiscal (imposition sur le revenu)
4	Allemagne	+25% en Allemagne	France	Allemagne	Allemagne si aucune activité dans un autre Etat ; sinon <i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>
5	France	-25% en France	Allemagne	Allemagne	<i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>
6	France	-25% en France	Si plusieurs employeurs dans un ou plusieurs Etats	<i>Appliquer les règles européennes de la pluriactivité</i>	<i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>
7	Allemagne	-25% en Allemagne	France	France	<i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>
8	Allemagne	-25% en Allemagne	Si plusieurs employeurs dans un ou plusieurs Etats	<i>Appliquer les règles européennes de la pluriactivité</i>	<i>Appliquer les conventions bilatérales existantes entre les pays</i>